PROJET PÉDAGOGIQUE

2023/2024



Association d'Education Populaire Kammerhof 15 Chemin du Kammerhof, 67100 STRASBOURG

Nicolas OUHAMENNI Djadid HADHARI AMADA Manon GEFFRE DOMINGUEZ Antoine MARBACH Guillaume VIARD Camille LAURENT

Sandrine BECK Isabelle HAAG

Ainsi que les stagiaires et intervenants

SOMMAIRE

- 1. Présentation générale de la structure
- 2. Intentions éducatives et objectifs
 - **1**. Intentions éducatives
 - 1. Objectifs et mise en œuvre du projet
 - **I.** Critères d'évaluations
- 3. Les mercredis
 - 1. La journée type
 - Des enfants
 - Des adultes
 - 1. Les repas et gouters échelonnés
- 4. Le périscolaire
- 5. **Moyens**
 - **I**. Humains
 - Matériels
- 6. **Evaluation**
 - Par les enfants
 - **I.** Par les animateurs
 - **Des stagiaires**

1 PRESENTATION DE LA STRUCTURE

LE CENTRE		
ORGANISATEUR	AEP KAMMERHOF	
ADRESSE	15 chemin du Kammerhof	
TELEPHONE	03 88 79 06 59	
HORAIRE D'ACCUEIL	7h30-18h30	
DESCRIPTIF INTERNE	L'Association d'Education Populaire Kammerhof est une association de droit local alsacien régie par un Conseil d'Administration (dont les membres sont bénévoles). C'est une association centenaire qui œuvre dans le champ de (comme son nom l'indique) l'éducation populaire. C'est-à-dire permettre à tous d'avoir accès au sport, à la culture, aux connaissances et aux savoirs des uns et des autres. Ces dernières années, l'association a été amenée à se restructurer et de gros chantiers sont en cours. L'association a quatre secteurs d'activités: - Le secteur « vie associative » comprenant des sections de théâtre, pingpong, judo, taïchi, des événements (type loto, marché de Noël, salon du bien-être), la location de salle, - La secteur « enfants » englobant tous les accueils des enfants (périscolaire, mercredis et vacances), - Le secteur « jeunes » qui propose divers temps d'animations pour les 14 — 25 ans, - Le secteur « aînés », depuis septembre 2021, l'AEP reprend cette activité et propose des permanences de jeux de société et autres projets.	
LES ENFANTS		
EFFECTIFS MAXIMUM	Ouvert à 40 enfants	
TRANCHES D'AGE	A partir de l'inscription au CP jusqu' à 14 ans	

MODALITES D'ACCUEIL

Les familles peuvent venir inscrire leur(s) enfant(s) à la journée ou à la demi-journée (matin + repas ou repas + après-midi). Les inscriptions se font par dossier papier et sont traités par la secrétaire.

Les enfants présentant une allergie ou un handicape feront l'objet d'un « protocole d'accueil individualisé » (PAI) qui précise les soins et les démarches à suivre.

Les enfants porteurs de handicaps sont accueillis selon un protocole interne établi avec la famille à la suite d'une visite du centre et de discussions qui permettront à l'enfant d'être accueillis dans les meilleurs

conditions. Si le centre ne permet pas l'accueil de l'enfant, des propositions seront faites à la famille afin de les rediriger vers un autre accueil collectif.

Un petit déjeuné est proposé aux enfants lors des accueils du matin.

2 INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS

2.1 Les intentions éducatives :

Les valeurs dégagées du Projet Educatif sont les suivantes :

-GRANDIR : Liberté - Choix - Autonomie - Responsabilisation - Curiosité - Intégrité - Adaptabilité - Constructif – Optimisme,

-APPRENDRE: Pédagogie - Partage - Amusement,

-VIVRE ENSEMBLE : Respect - Tolérance - Partage - Franchise - Bienveillance – Empathie - Confiance – Harmonie - Ecologie.

Notre accueil se doit:

- **D'être un lieu privilégié** de découverte, de rencontre, de partage, de formation, d'échanges, de compréhension pour les enfants et les adultes vivants avec lui avec les moyens mis à disposition : locaux, matériel, environnement naturel et humain.
- **De permettre à l'enfant d'être en vacances**, de faire quelque chose de différent, qu'il a envie de faire, qu'il connaît déjà ou qui va être nouveau, comme et quand il veut, de pouvoir se détendre, d'être en liberté, de pouvoir choisir même de « ne rien faire ».
- **D'être un lieu d'accueil où l'organisation est au service de l'enfant**. C'est à elle de s'adapter au mieux à l'enfant et non à ce dernier de subir l'organisation.
- De promouvoir un fonctionnement de l'équipe d'adultes en accord avec ce que nous voulons pour les enfants. Les adultes présents doivent se prendre en charge, être capable de cogérer le centre et être en situation de responsabilité permanente.

Afin de construire notre projet pédagogique, nous nous sommes inspiré des valeurs transmisses dans le projet éducatif.

2.2 Objectifs et mise en œuvre du projet :

A la suite d'une réunion avec l'équipe, nous avons mis au point les objectifs généraux et opérationnels :

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS	MOYENS
	OPERATIONNELS	
Favoriser les échanges envers les différents acteurs	-Instaurer un climat bien- veillant et serein	-Créer des temps de parole -Créer un tipi de décharge
	-Permettre à l'enfant de s'exprimer	émotionnel -Création d'un bocal à frus- tration
	-Utilisation de la communi- cation positive	-Mur visuel des meilleurs moments de la semaine -Affichage sur la gestion de conflits

Favoriser l'autonomie de l'enfant	-Permettre à l'enfant de faire par lui-même -Donner la possibilité à l'enfant d'être acteur de ses vacances	-Tableau des tâches à disposition des enfants -Service à table -Conseil des enfants -Temps dans la semaine « propose ton activité » -Préparation du matériel par l'enfant -Préparation du repas par
Soutenir l'ouverture d'esprit et l'initiative à connaître l'autre	-Inciter l'enfant à aller à la rencontre du nouveau -Permettre à l'enfant de partager ses savoirs	les enfants -Mise en place de débats (2x par semaine environ) -Jeux autour de la connaissance de l'autre -Cartes postale envoyées à d'autres centres -Rencontre avec la maison des aînées -Mise à disposition d'un visuel d'activité

2.3 <u>Critères d'évaluation :</u>

Nos axes d'évaluation seront les suivant :

OJECTIFS GENERAUX	EVALUATION
Favoriser les échanges envers les différents acteurs	-Les enfants ont pu utiliser à leurs convenances le tipi à décharge ? -Est-ce que les enfants ont pu développer leurs sentiments (frustration, joie, fatigue) au cours des vacances ? Et par le biais de quel(s) support(s) ?
Favoriser l'autonomie de l'enfant	-Est-ce que le tableau des tâches a été utilisé ? -Combien d'enfants se sont inscrits pour le conseil ? -Est-ce que ce sont les mêmes enfants qui se sont inscrits d'une semaine à une autre ? -Est-ce que les enfants se sont proposés afin d'animer une activité ?
Soutenir l'ouverture d'esprit et l'initiative à connaitre l'autre	-Combien de centre se sont intégrés au dispositif de l'envoie des cartes postales ? -Est-ce que les débats ont eu lieu ? Combien d'enfants y ont participés ? -A quelle fréquence ont eu les visites à la maison des ainés ?

-Est-ce que les enfants ont pu apprendre à	
mieux connaitre les personnes qui les	
entourent ?	

3 Les mercredis

3.1 <u>La journée type</u>

Des enfants

Les enfants sont accueillis dès 7h30 jusqu'à 18h30 durant les vacances et les mercredis. Les enfants peuvent venir en demi-journée :

- Uniquement le matin dès 7h30
- Le matin avec le repas (le temps de repas permet de récupérer/ d'amener les enfants entre 12h et 14h)
- Le repas plus l'après-midi
- L'après-midi uniquement
- Ou toute la journée...! Avec ou sans repas.

Dans un centre que nous souhaitons au service de l'enfant, avec une équipe qui s'adapte aux enfants. Il parait important de leur dédier des outils pour qu'ils puissent prendre pleinement la place qui leur revient.

Nous permettons aux enfants de s'impliquer :

- Pour la création et la mise en œuvre de jeux, de grands jeux, de sorties,
- Pour la décoration, l'organisation des espaces,
- Pour la préparation, le service et le rangement des repas,
- A la vigilance des espaces, grâce au talkie-walkie : l'enfant peut informer l'animateur de difficulté dans un espace, on l'appelle le MIMI SÉCU,
- Grace à un conseil des enfants afin de gérer dans les conflits entre enfants et afin de s'impliquer dans les choix de vie de l'AEP

Sans que cela devienne une contrainte, ni une corvée, les enfants peuvent devenir responsables du bon fonctionnement d'un espace (rangement, règles de fonctionnement, amélioration de l'espace). Les autres enfants peuvent venir leur poser des questions, les solliciter pour la régulation des conflits, les aider dans leur rôle de responsable. Les enfants définis comme responsables peuvent décider à tout moment de ne plus l'être, de transmettre leur responsabilité à quelqu'un d'autre, de recruter un nouveau responsable.

Cette fonction est encadrée par l'équipe d'animation qui veille à la bienveillance entre les enfants, à soutenir cette équipe de responsables et de prendre le relais lorsque cela est nécessaire.

Les conflits entre enfants font partis de leur vie, de leur construction personnelle et de l'apprentissage du vivre ensemble. Ces conflits doivent se résoudre afin de permettre à l'enfant de ne pas sentir de poids et pour continuer à grandir. Cela évite également le

phénomène d'harcèlement. Le conflit peut également être entre l'enfant et un ou les adultes du centre.

Au sein des accueils de loisirs, plusieurs moyens de régulation sont mis en œuvre. Il est important de calmer les ardeurs et d'isoler les personnes concernées afin de comprendre la situation puis d'instaurer la résolution du problème.

Chaque conflit, chaque situation est unique, avec ses propres acteurs et sa propre temporalité et doit être traitée comme telle. Elle peut rester en interne de l'AEP ou être échangé avec les parents (notamment dans le cas où la sécurité de l'enfant est mise en danger).

Plusieurs outils peuvent être utilisés pour celle-ci: les contrats, un carnet de suivi, un puzzle, une boxe-abécédaire, un bocal à frustration, etc. Les outils sont souvent des outils éphémères qui aident l'enfant à évoluer. Ils peuvent être proposés par les enfants, l'équipe d'animation ou les familles (lors de la réunion hebdomadaire de l'équipe d'animation, avec l'enfant et/ou avec les parents).

Pour aider les adultes et les enfants dans la résolution des problèmes, nous nous appuyons sur la communication non-violente et les accords toltèques.

Moment de la journée	Activités
Ouverture de l'AEP à 7h30 jusqu'au temps du repas	Les enfants arrivent quand ils le souhaitent ou au moment où ils sont déposés par leurs parents. Une fois dans l'AEP, ils peuvent aller dans les espaces permanents accessibles, jouer, faire un bricolage, partir à la sortie à laquelle il est inscrit, construire, proposer et faire de lui-même son activité ou toutes autres activités proposées par un animateur. Avant le repas, un temps de rangement est proposé par un animateur.
Temps du repas Dès 12h	Dès 12h, le repas est prêt à être servi, les enfants peuvent venir manger dès qu'il le souhaite. Une fois qu'il a fini, il débarrasse et nettoie sa place. En parallèle, l'enfant peut tranquillement finir/continuer son activité avant d'aller manger. Il peut démarrer une nouvelle activité juste après avoir mangé. L'équipe d'animation propose aux enfants un temps calme, il peut être dans un espace défini.
Temps d'activité de l'après-midi.	L'enfant peut aller dans les espaces permanents accessibles, jouer, faire un bricolage, partir à la sortie à laquelle il est inscrit, construire, proposer et faire de lui-même son activité ou toutes autres activités proposées par un animateur. Généralement avant le goûter, un temps de rangement des espaces est demandé aux enfants.
Goûter	Dès 16h le goûter un gouter est proposé aux enfants en salle à manger.

Départ – 18h30	Les enfants partent à l'heure à laquelle ils le souhaitent ou à l'heure à
	laquelle ils sont emmenés par leurs parents à l'AEP.
	Ils peuvent jouer, faire un bricolage proposé par un animateur jusqu'à
	leur départ.

Un forum sera programmé lors de la première journée avec les enfants afin de leur expliquer le fonctionnement du centre. Un bilan imagé sera proposé aux enfants en fin de journée en leur laissant le choix d'y participer ou non. Une affiche ou un kit de démarrage sera fait pour les enfants arrivant en cours de route.

3.2 Des adultes

Moments de la jour- née	Acti	vités
Ouverture de l'AEP à 7h30 Accueil échelonné jusqu'à 9h30	Un premier animateur arrive à 7h30 et le second pour 8h. Un animateur accueille « administrativement » les enfants. Un autre animateur peut proposer des petits jeux. Il peut installer un accueil particulier inclus dans un imaginaire ou une surprise matinale!	
Dès la fin de l'ac- cueil jusqu'au temps du repas	L'animateur peut : - Proposer une, deux, trois activités dans la matinée, - Suivre les propositions des enfants, - Soutenir les activités des autres animateurs, - Accompagner les enfants à une sortie, - Être vigilant aux enfants seuls dans un espace, - Être en préparation. Prépa repas Service et rangement	
Temps du repas	1/ un premier animateur a la charge de l'installation du repas, des échan- tillons jusqu'au début du service. Il se fait remplacer par un second ani- mateur qui prend le relais du service et qui fera la vaisselle.	2/ un second animateur prend le re- lais au moment du service jusqu'à la fin de la vaisselle et du rangement.
Reprise des activités	Dès la fin du repas, un animateur peut proposer un temps calme : une lecture d'histoire, une écoute de musique, etc. L'animateur peut : - Proposer une, deux, trois activités dans la matinée, - Suivre les propositions des enfants, - Soutenir les activités des autres animateurs,	
de l'après-midi	 Accompagner les enfants à ur Être vigilant aux enfants seuls Être en préparation. 	

Goûter	Un temps de rangement des espaces est demandé aux enfants avant le goûter. Il est encadré par l'équipe.
Gouter	Un animateur prépare et apporte le goûter aux enfants. Il a la charge de nettoyer et de la logistique autour du goûter (vaisselle, nettoyage).
Départ – 18h30	L'animateur accompagne les enfants jusqu'à leur départ. Il peut proposer des petits jeux. Il peut installer un espace particulier pour un au revoir particulier! L'animateur reste vigilant aux départs des enfants, l'émargement par les parents, transmettre les informations aux familles si nécessaire (retours sur la journée, matériel à fournir, etc.).
FERMETURE	Un animateur a la charge de la fermeture de l'AEP. Il vérifie la fermeture des volets, de l'enclos des chèvres, des portes et l'extinction des lumières.

Le rôle de l'animateur vise à :

- Accueillir chaque enfant et être à l'écoute de sa demande,
- Déterminer s'il est en mesure de répondre à sa demande, selon ses compétences, le matériel, sa disponibilité et la nécessité ou non de son accompagnement,
- Mesurer les différents besoins matériels ou humains qui lui sont nécessaires pour répondre au mieux à la demande,
- Dans certains cas, ne pas répondre positivement à la demande de l'enfant et argumenter : incompétence, non disponibilité, manque de matériel. Il doit lui apporter une solution : proposer autre chose ou différer la demande.

Un tableau de répartition des tâches permet à chaque animateur de savoir quels sont les rôles qu'ils doivent tenir dans la journée.

Un cahier de transmission est également mis en place afin que les informations parents/animateurs et animateurs/parents ne soient pas oubliées.

3.3 Les repas et gouters échelonnés

Un des points fort de la journée sont les repas et les goûters échelonnés.

En effet, une heure de démarrage est donnée sans forcer les enfants à venir immédiatement.

L'animateur en charge du repas vérifie que chaque enfant qui doit manger soit venu avant de clôturer le repas. Il veille à ce que des portions restent au chaud ou au frais pour les enfants. Un système de contrôle des venues au repas grâce à une liste permet à l'animateur de suivre l'évolution du repas.

Le temps de repas est un temps d'animation à part entière. L'animateur mange avec les enfants, échange avec eux, discute, les invite à nettoyer leur table ou veille aux enfants qui ne sont pas à table. L'animateur pourra également proposer une activité ou un jeu. Le repas est

un moment important pour le bienêtre des enfants et également pour la vie du groupe. Il doit être un moment agréable, convivial, de partage et de communication.

Les repas, excepté pour les sorties ou pour des journées à thème, seront fournis par le traiteur les Hirondelles implanté au sein de notre quartier du Neuhof. Nous avons l'habitude de travailler avec celui-ci et les enfants semblent contents de ce qu'ils ont dans leurs assiettes.

L'AEP est livrée en liaison chaude. La gestion de la cuisine est soumise à un protocole spécifique à notre structure afin de respecter au maximum la méthode HACCP et de garantir au mieux l'hygiène des repas et goûters, pour la santé des enfants accueillis. Ce protocole est transmis à l'équipe.

Les enfants ont la possibilité de faire eux même leur goûter ou leur repas lors d'ateliers cuisine.

4 Le périscolaire

Le périscolaire de l'AEP prend en charge les enfants du CP au CM2 de l'école NEUHOF A située au 2 rue welsch à Strasbourg.

Le périscolaire comprend deux « temps » : le matin et le soir.

4.1 Le matin

L'accueil des enfants s'effectue dès 7h30 jusqu'à 8h15. Les animateurs préparent les enfants à partir dès 8h15 pour emmener les enfants à l'école et les y déposer pour 8h25. Lors de ce temps du matin, les enfants arrivent de façon échelonnée. Les animateurs les accueillent dans la douceur du réveil...

4.2 Le soir

Les enfants sont récupérés à la fin de la journée d'école à 16h30 dans la cour de l'école. Un animateur les note sur la liste hebdomadaire. Les enfants sont invités à prendre le goûter (fourni par les familles) dans la cour de l'école. Des animateurs se postent aux sorties de l'école pour vérifier ceux qui sont récupérés par leur parent.

Les enfants inscrits sont censés signaler leur départ de l'école auprès des animateurs (dans le cas où ils partent dès la fin des cours et ne se rendent pas au périscolaire. Dans le cas où un enfant est constaté absent, un animateur contactera les parents aux numéros fournis lors de l'inscription annuelle de l'enfant.

. L'accompagnement aux devoirs

En début d'année, il est demandé aux parents de sélectionné une des deux options :

- 1. soit l'enfant fait ses devoirs puis va en activité,
- 2. soit l'enfant va tout de suite en activité, les devoirs seront suivis par la famille.

NB: L'enfant pourra toujours faire ses devoirs s'il le souhaite!

Chaque animateur suit un petit groupe d'enfants et veillent à ce qu'il fasse leur devoir. L'adulte qui suit l'enfant signe le cahier de texte pour signaler les devoirs fais.

Les animateurs invitent les enfants ayant fini leur devoir à être respectueux de ceux qui travaille en étant silencieux, calme ou de se rendre dans une autre salle si besoin.

Nous échangeons également avec les familles afin de nous adapter à chaque enfant : les besoins, les réalisations, les exigences et de permettre aux familles de se sentir à l'aise dans les interactions avec l'équipe et pour fluidifier les échanges entre l'école, l'AEP, les familles et les enfants.

. Les projets d'activités

Plusieurs projets d'activités sont proposés aux enfants :

- 1. les espaces permanents tel que bibliothèque, ludothèque, etc. sont toujours accessibles
- 2. une animation ponctuelle ou sur quelques jours : un bricolage, un défi, un jeu collectif, etc
- 3. des projets sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Des projets sur plusieurs semaines peuvent être développé, par exemple, un projet sportif avec : découverte, initiation, apprentissage des règles, discussion.

LES PROJETS 2023/2024

Animation et tournois sportifs internes et avec des partenaires
Fabrication de cabanes
Couture
Animation autour du numérique
etc.

4.3 <u>Le dispositif CLAS</u>

Depuis la rentrée de septembre 2019, le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), soutenu par la CAF du Bas-Rhin, est fonctionnel. Depuis septembre 2022, le CLAS est suivi par Manon GEFFRE DOMINGUEZ et supervisé par Camille LAURENT.

C'est un projet reposant sur une collaboration entre l'AEP, l'école du Neuhof A, les enfants concernés et leurs familles.

Dans un groupe d'une dizaine d'enfants maximum, les objectifs sont :

- aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes,
- accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Les objectifs sont communiqués aux enseignants qui identifient les enfants qui peuvent entrer dans le dispositif. Les enseignants communiquent une fiche d'inscription/renseignement aux familles pour valider leur inscription au dispositif. Une fois cette fiche réceptionnée par l'AEP, l'AEP peut accueillir les enfants!

Le CLAS se décline en deux fois deux temps, les familles inscrivent leur enfant soit :

- les lundis ou mardis pour le premier temps centré sur les devoirs,
- les jeudis ou vendredis pour le second temps centré sur les animations,

Pour permettre de laisser du temps aux enseignants d'identifier dans leurs classes de CP, les enfants pouvant entrer dans le dispositif. Il est prévu qu'au mois de janvier les CE2 passent dans le groupe du cycle III, et les CP entre dans le dispositif.

Les séances s'articulent soit autour des devoirs soit autour d'animation en lien avec les leçons, le programme scolaire et les compétences de l'enfant à développer : sens de l'observation, la concentration, la logique mathématique.

Dans le cadre du partenariat avec les enseignants, nous établissons plusieurs documents :

- une fiche d'évaluation des besoins de l'enfants : pour établir les points de compétences à développer, les points forts et à améliorer de l'enfant,
- un contrat d'engagements respectifs.

Avec les enfants et les familles :

- un contrat d'engagement respectif avec la famille,
- un contrat d'engagement respectif avec l'enfant,
- un diplôme de sortie de CLAS (possible en cours d'année).

Le CLAS, c'est aussi une ouverture culturelle!

Depuis 2022, la CAF permet de soutenir une action culturelle à hauteur de 300€. L'année 2023, l'animatrice référente du CLAS va travailler autour du street art en permettant aux jeunes de découvrir, expérimenter et voir.

Depuis janvier 2022, l'AEP est adhérent au réseau Tôt ou t'Art qui permet de bénéficier de :

- places de spectacles et de cinéma (d'art et d'essai) au tarif de 3€ par personne sur Strasbourg et alentour,
- d'avoir accès à des formations sur la sensibilisation et l'accès autour de l'accès à la culture,
- d'avoir accès à un fond de livre,
- d'un accompagnement à la mise en place de projet culturel,
- de bénéficier d'un soutien pour des ateliers artistiques.

Ainsi entre février et juin 2022, les jeunes du CLAS sont allés voir un ciné-concert à l'Espace Culture Django et un spectacle de danse à Pôle Sud.

En dehors de ce dispositif, en décembre 2022, les familles se rendent pour une sortie au musée du chocolat pour un atelier et une visite du musée.

4.4 L'école : partenaire de l'AEP

Nous essayons d'établir un lien avec l'équipe enseignante de manière informel en les questionnant sur leurs attentes, leurs exigences, afin de faciliter le passage de l'enfant de l'école au périscolaire puis à la maison.

Nous remarquons que le moment des devoirs est un moment compliqué. Il représente une attente forte des familles, c'est un moment important de rappel des apprentissages de la journée. C'est un moment où l'équipe d'animation est confrontée à un taux d'encadrement insuffisant pour individualiser ce temps des devoirs.

Au fur et à mesure de l'année 2021/2022, nous allons œuvrer au développement des relations avec l'école pour que celle-ci devienne un partenaire du périscolaire et que les enseignants nous considèrent en tant que tel.

Dans le but de soutenir les enfants dans l'acquis des apprentissages scolaires, l'équipe d'animation se penchera pendant cette année 2021/2022 sur l'élaboration d'outils (autant pour le CLAS que le périscolaire) de soutien, par exemple : des affiches sur les tables de multiplication.

5 Moyens

5.1 <u>Humains</u>

PERSONNEL	ROLE
LE DIRECTEUR	Son rôle est d'organiser le centre de loisir et de mener l'équipe d'animation afin que les animateurs s'épanouissent dans leur travail. Le directeur est aussi force de proposition afin de former l'équipe selon les besoins de chacun. Il est garant de la sécurité du personnel et des mineurs accueillis et doit garantir la mise en œuvre de la législation actuelle. Le directeur reste tout de même animateur, et cela au même titre que le reste de l'équipe d'animation.
LES ANIMATEURS / LES STAGIAIRES	Les animateurs sont au centre de l'action, il faut donc qu'ils soient en adéquation avec les valeurs qui sont transmises aux enfants à travers le projet pédagogique, c'est-à-dire : favoriser les échanges entre les différents acteurs, favoriser l'autonomie de l'enfant et soutenir l'ouverture d'esprit et l'initiative à connaitre l'autre. Lors de vacances scolaires, trois à cinq autres personnes (CEE, bénévoles) viennent en renfort afin d'assurer la continuité de l'accueil en fonction de l'organisation du service. Tous les intervenants sont titulaires des diplômes requis (BAFD ou BAFD en cours, BAFA). L'animateur est garant de la sécurité physique et moral de l'enfant. Il a également pour mission d'accompagner l'enfant dans une démarche de projet active, d'assurer une relation de qualité, d'écoute et de confiance envers l'enfant et luimême et envers les enfants entre eux. L'animateur se doit également d'être à l'heure lors des moments de travail afin de pouvoir favoriser au mieux le travail mis en place. Les stagiaires ont une place aussi importante que le reste de l'équipe pédagogique. Ils sont ici afin de pouvoir appuyer leurs acquis et compétences et prendre de l'assurance dans leur rôle futur au sein d'un accueil de loisirs. L'erreur de chacun est acceptable dans la mesure du
	raisonnable, tant qu'elle est trouvée et corrigée par la suite. Les stagiaires se doivent, au même titre que les animateurs référents, d'être ponctuels et d'être à l'écoute des besoins de l'enfant et du reste de l'équipe pédagogique.

5.2 <u>Matériel</u>

La circulation dans l'AEP

Les enfants peuvent circuler dans la plupart des lieux du centre de manière autonome.

Les toilettes sont, bien entendu, accessibles à tout moment. Les enfants seront invités à en prendre soin, de quitter le lieu aussi propre que lorsqu'ils y sont rentrés. Les animateurs veilleront à ce que les enfants s'y lavent les mains.

Pour la salle d'activité, la salle à manger, le gymnase et l'extérieur, plusieurs possibilités s'offrent aux enfants et aux animateurs :

- Les enfants s'installent dans une salle et proposent leur temps d'activité, l'animateur peut les soutenir, enrichir ce temps de loisirs.
- Les animateurs peuvent y proposer une animation avec un groupe d'enfants tout en laissant la salle accessible aux autres enfants et animateurs pour d'autres activités (jeux, animation, lecture, cabanes, ...).
- Les animateurs peuvent monopoliser une salle pour une animation particulière (un grand jeu, une intervention d'un prestataire ou d'un bénévole, etc.), les enfants hors de cette animation devront revenir plus tard dans cette salle.
- En cas d'affluence dans une salle ou de demandes spécifiques, l'animateur prend la responsabilité de limiter les activités de l'espace,
- Les enfants peuvent être autorisés à circuler ou jouer sans la présence d'un adulte. Les animateurs veilleront à mettre en place toutes les règles de sécurité et de régulation pour que les enfants passent un moment serein notamment en venant régulièrement dans la salle.
- Certains espaces peuvent être fermés pendant la journée, par exemple au moment du repas, pour faciliter la gestion des espaces, le gymnase est fermé.

La salle à l'étage n'est pas accessible sauf pour les stages BAFA, les enfants peuvent être invités à y accéder pour un projet d'animation.

Le local de stockage est fermé à clef et non accessible aux enfants.

Les murs bougent

Pour les vacances, les espaces permanents peuvent changer de place. Cela permet de dépoussièrer certains espaces ou de créer la surprise. La création d'espace temporaire est envisagée régulièrement.

Les espaces permanents vu par les enfants

Les espaces permanents sont des lieux ou les enfants peuvent y avoir accès tout au long de la journée sans avoir besoin de solliciter la permission de l'animateur pour y aller. Chaque espace permanent propose une activité, les espaces permanents peuvent se croiser, mais certain sont dédiés exclusivement à une activité :

- La bibliothèque, un lieu où l'enfant trouvera des revues, des romans, des bandes dessinées, des contes... C'est un espace dédié à la lecture où il est demandé aux enfants de respecter la lecture des autres.

- La ludothèque, un lieu important où les enfants trouveront des jouets, des poupées, de la dinette, etc... ils peuvent tout déplacer, tout sortir, jouer avec tout comme ils le souhaitent...
- **Les bricolages et activités manuelles**, plusieurs tables mettent à disposition feuille de brouillons, feutres, coloriages, colles, etc... Les animateurs peuvent utiliser un chariot peinture qui permet de déplacer facilement pinceaux, bouteille de peinture, pots, protection, etc.
- Les jeux sportifs sont accessibles dans le gymnase : ballons de foot, de basket, volants et raquettes de badminton, boule de pétanque, quilles, babyfoot, billard. Chaque jeu peut comprendre ses propres règles : avec ou sans animateur, dans tel ou tel espace, au cas par cas et selon l'évolution des saisons et du temps extérieur.
- **Les espaces extérieurs** : des cabanes ou jeux dehors sont organisés et pensés en extérieur tout au long de l'été.

Les jeux de société

Les jeux de société ne sont pas tous en accès libre. Ils doivent être utilisé avec précaution, suivi par l'animateur et rangé. Les enfants doivent demander la permission à l'animateur d'utiliser tel ou tel jeu. Une malle pédagogique sera également mise à disposition des enfants.

Les chèvres

Depuis avril 2021, l'AEP accueille 3 chèvres naines dans son terrain. Les chèvres permettent de faire la tonte et l'entretien du terrain. Elles sont en liberté dans le parc et sont chez elles. Les enfants peuvent bien sûr les caresser. Les animateurs veilleront à ce qu'ils se montrent respectueux des chèvres en les laissant vivre leur vie.

Les enfants devront veiller à ne pas :

- Porter les chèvres,
- Donner une autre nourriture que les feuilles, herbes ou végétaux,
- Courir après,
- Entrer dans leur enclos.

Les enfants seront invités le matin à aller ouvrir leur enclos et le soir à aller le fermer, accompagnés par un animateur.

/!\ En été, les chèvres peuvent se montrer curieuses et gourmandes pendant les repas pris en extérieur.

Rangement

De manière générale, il est demandé aux adultes comme aux enfants de prendre soin de l'AEP et du matériel. Les animateurs veillent au rangement des espaces et rappelle aux enfants les règles liés au respect du matériel (par exemple, les pinceaux doivent être nettoyer à l'eau et non laissé à l'abandon).

Il est demandé aux enfants de ranger les jouets, livres, tissus, ballons, feutres, colles, etc., que lui-même a déplacé ou que les autres enfants ont déplacé. Les animateurs participent également au rangement et aiguillent les enfants dans la démarche.

Dans l'espace bricolage, les animateurs rendront attentifs les enfants au « non-gâchis ».

6 I'FVALUATION

6.1 Par les enfants

Nous accordons une grande importance à la perception qu'ont les enfants de leur accueil de loisirs. L'ACM se construit autour de leurs besoins et de leurs envies ; c'est pourquoi il est important d'en avoir un retour concret. Nous évaluons donc leur perception des vacances en faisant un bilan imagé en fin de journée (chacun est libre d'y participer ou non) ; est-ce que les activités leur ont plu ? ont-ils pu participer au maximum lors des temps fort ? est-ce que les animateurs ont pu répondre à leurs besoins ?

6.2 Par l'équipe

A chaque fin de semaine durant les vacances, un bilan est fait avec les animateurs.

Nous parlons avec eux de leur ressenti pendant les vacances : si leurs activités ont été effectués comme ils les prévoyaient, s'ils se sont sentis à l'aise avec les enfants et si l'organisation des vacances été bonne ou à revoir selon eux.

6.3 Des stagiaires

Le centre accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre de la formation au BAFA. Il se doit d'adopter une posture professionnelle dès le début du stage. Les stagiaires accompagnent les animateurs dans l'encadrement des enfants, c'est pourquoi les animateurs jouent un rôle primordial dans la formation du stagiaire puisqu'ils vont régulièrement référer de leur évolution à leur responsable.

Afin de suivre personnellement l'accompagnement du stagiaire, le directeur met en place 3 entretiens :

- L'entretien de pré-stage : Le directeur discute avec le stagiaire pour lui transmettre les objectifs de son stage. Il rappelle les 5 fonctions de l'animateur (assurer la sécurité physique affective et morale / la communication / le travail en équipe / savoir encadrer une activité / accompagner les enfants dans leur projet) et lui présente la grille. La grille d'évaluation pourra être adapté selon le stagiaire. C'est aussi le moment où le stagiaire peut exprimer au directeur ses attentes propres au stage (travailler avec un groupe particulier, mettre en place un type d'activité, expérimenter la responsabilité du chef de convoi lors de sortis, etc...) ou ses difficultés à surmonter (autorité, méconnaissance d'une tranche d'âge, inexpérience des sorties, etc...). Par ce processus, le directeur peut penser à l'accompagnement du stagiaire de façon à ce qu'il soit optimal.
- L'entretien de mi- stage permet au directeur d'avoir un retour formel avec le stagiaire. Le stagiaire exprime son avis sur l'évolution du stage. Il peut faire part des éventuelles difficultés rencontrées ou de nouveaux objectifs qu'il voudrait se fixer. Nous souhaitons que le stagiaire soit acteur de sa formation et qu'il soit force de proposition. Cet entretien est aussi l'occasion pour le directeur de faire un retour sur le stage.
- L'entretien de fin de stage : Lors de cet entretien le stagiaire s'autoévalue sur les points abordés dans la fiche d'évaluation des stagiaires en argumentant ses choix de notation. Le

directeur effectue ensuite la même démarche. Par cette méthode, le stagiaire compare le point de vue de son responsable par rapport au sien ce qui lui permet de développer son esprit critique. La remarque de stage pratique du BAFA est ensuite rédigée en reprenant les points principaux de la fiche d'évaluation et pour donner suite au bilan, le stage est soit validé soit défavorable selon la performance du stagiaire tout au long du stage. Dans le cas où le stagiaire risque d'avoir un avis défavorable, il est du devoir du directeur de faire une mise au point avec celui-ci afin de pouvoir le reprendre sur ses difficultés.